MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

PROJET DE RÉVISION DE LA DIRECTIVE INSPIRE GT 1

Mise à jour des règles relatives aux données géospatiales et environnementales et à l'accès à l'information environnementale

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

ORDRE DU JOUR

Il s'agit d'un GT **exploratoire** ayant pour principal objectif de **recueillir vos avis**, la Commission n'ayant pas encore publié la proposition législative

1/ Partager l'analyse de la Commission Européenne : problématiques identifiées, solutions, orientation à prendre en terme de politique publique
2/ Partager les résultats préliminaires de la consultation publique lancées par la Commission
3/ Partager les résultats consolidés des réponses françaises
4/ Recueillir vos avis sur l'évolution de la directive et les orientations données par la Commission

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national
de l'information
géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

LA DIRECTIVE EUROPÉENNE INSPIRE

- **Directive du 14 mars 2007 qui vise à établir une infrastructure d'information géographique pour favoriser la protection de l'environnement**
- La directive impose aux autorités publiques, d'une part de rendre les données géographiques accessibles au public en les publiant sur Internet, d'autre part de les partager entre elles
- **Objectifs de la directive :**
  - Faciliter la prise de décision dans un cadre démocratique, avec un bon niveau d'information des autorités publiques, de tous les acteurs et du grand public.
  - Permettre la mise en place de meilleurs services au citoyen.
  - Décloisonner les informations entre les autorités publiques

https://knowledge-base.inspire.ec.europa.eu/legislation/inspire-directive_en

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

LE PROCESSUS DE NÉGOCIATION D'UN TEXTE EUROPEEN

- **Consultation préalable de la Commission**
  - Objectif : cerner les besoins et les points de blocage
- **Proposition législative de la Commission**
  - Validée par le Collège des commissaires, puis transmise au Conseil de l'UE et au Parlement européen
- **Travail préparatoire du Conseil de l'UE (groupes de travail thématiques)**
  - Objectif : construire une position commune du Conseil
- **Examen par le Parlement européen**
  - Les députés peuvent amender le texte, un vote a lieu ensuite en séance plénière
- **Négociations interinstitutionnelles**
  - Si le Conseil et le Parlement ne sont pas d'accord, des trilogues sont organisés pour trouver un compromis
- **Adoption formelle, publication et entrée en vigueur**

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national
de l'information
géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

1. Analyse de la Commission Européenne en prévision de la revision de la Directive INSPIRE

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les problèmes techniques et organisationnels identifiés avec INSPIRE

CNIG Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB Innovation - Écologie - Territoires

Exigence complexe d'harmonisation technique des données:

- **Rôle clé d'INSPIRE** dans la normalisation et l'interopérabilité
- **Exigences techniques lourdes** mais formats de diffusion flous
- **Manque d'harmonisation entre États** → jeux limités, coûts élevés
- **Spécifications complexes** = défi majeur pour les acteurs
- Opportunité de **moderniser via API, alignement Open Data, licences ouvertes**

Partage des données

- **Décalage offre / besoins** → données peu utiles à la décision
- **Catégories trop larges** → comparabilité limitée au niveau UE
- **Règles complexes & bureaucratiques** → frein au partage
- Attentes : **simplification, API, alignement Open Data**
- Consensus pour **licences ouvertes**, meilleure **découvrabilité** et **synergie avec la gouvernance des données**

Problèmes identifiés par une évaluation effectuée par la Commission

MINISTÈRES AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

Problèmes de compétences et d'éparpillement des données identifiés avec INSPIRE

CNIG Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB Innovation - Écologie - Territoires

Capacités et compétences

- **Manque de compétences numériques et d'expertise interne** dans de nombreuses institutions responsables de l'harmonisation.
- **Difficulté à transformer les données en informations exploitables** pour les politiques publiques.
- L'extension de la production de données « vertes » nécessitera **plus de compétences et de capacités** dans les États membres.

Données dispersées et hétérogènes

Difficiles à localiser & formats variés → fusion complexe

Pas de couverture paneuropéenne : données souvent agrégées au niveau national/régional

Fournisseurs multiples & non alignés → paysage morcelé

Jeux INSPIRE isolés des infrastructures nationales, exigences variables

Problèmes identifiés par une évaluation effectuée par la Commission

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Que faire pour répondre à ces problématiques ?

CNIG Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB Innovation - Écologie - Territoires

Améliorer l'accès aux données environnementales

- Disponibilité & accessibilité accrues : favoriser la numérisation, réduire la charge administrative, améliorer l'efficacité des États et entreprises.
- Accessibilité universelle : garantir la compatibilité technique entre technologies et supports, faciliter la réutilisation des données.

Simplifier les dispositions techniques

- Cadre plus souple et simplifié pour l'harmonisation et la standardisation.
- Moins de sur-spécification → renforcer l'interopérabilité et répondre aux besoins diversifiés des acteurs

Solutions identifiés par une évaluation effectuée par la Commission et résultats de la consultation publique

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Que faire pour répondre à ces problématiques ?

CNIG Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB Innovation - Écologie - Territoires

Aligner INSPIRE avec les nouvelles politiques européennes

- Mise à jour nécessaire pour cohérence avec : Directive Open Data, règlement sur les jeux de données de grande valeur, Data Governance Act, Interoperable Europe Act.

Standards communs & interopérabilité

- Règles et standards harmonisés pour accompagner la transition verte et numérique.
- Besoin de données diversifiées, de qualité et interopérables → soutenir une décision publique fondée sur les preuves.

Solutions identifiés par une évaluation effectuée par la Commission et résultats de la consultation publique

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les mesures de politiques publiques envisagées l'échelle européenne

CNIG Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB Innovation - Écologie - Territoires

- **Simplifier & aligner INSPIRE** avec les législations européennes (Open Data, High Value Datasets, Interoperable Europe Act).
- **Faciliter la réutilisation** : formats ouverts, APIs, suivi et reporting allégés.
- **Moderniser les standards** : remplacer formats/métadonnées obsolètes (ex. GML → GeoJSON, ISO → GeoDCAT-AP).
- **Interopérabilité & compatibilité IT** : alignement avec standards du marché (REST, OpenAPI, OAuth2).
- **Éviter les duplications** : aligner INSPIRE Geoportal avec data.europa.eu, règles plus souples, accès sécurisé aux données non ouvertes.

Solutions identifiés par une évaluation effectuée par la Commission et sur la base des résultats de la consultation publique organisée par la Commission

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

L'INITIATIVE GREENDATA4AL

Objectifs de la révision :

- Simplifier les spécifications techniques pour la donnée et le partage des données en alignant INSPIRE sur d'autres textes législatifs relatifs aux données numériques, notamment la Directive Open Data et la Directive pour une Europe Interopérable
- Faire de la directive INSPIRE un instrument plus efficace et présentant un meilleur rapport coût-efficacité pour le partage des données environnementales à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique environnementale
- Simplification et allègement des obligations de reporting
- S'assurer que le partage des données environnementales est adapté au besoin des usagés finaux de ces données et limiter la charge sur les data Provider

L'initiative est structurée en 2 phases:

- Une simplification règlementaire
- Une boite a outils non règlementaire pour améliorer l'accessibilité à la donnée

https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13170-GreenData4All-updated-rules-on-geospatial-environmental-data-and-access-to-environmental-information_en

2. Les résultats préliminaires de la consultation lancée par la Commission Européenne

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

CALENDRIER DE LA CONSULTATION GREENDATA4ALL

- **Appel à contributions**
  - Période de contribution
  - 26 février 2024 - 25 mars 2024
- **Consultation publique**
  - Période de consultation
  - 05 février 2025 - 30 avril 2025
- **Publication du rapport de consultation publique par la Commission**
  - Prévue pour le 4e trimestre 2025
- **A priori prévoir en 3 et 9 mois entre la publication du rapport de consultation publique et la publication de la proposition législative de la Commission**

POURQUOI CETTE CONSULTATION ?

- **Objectifs de la consultation :**
  - Recueillir l'avis des parties prenantes sur les questions identifiées lors de l'évaluation de la directive INSPIRE
  - Recueillir des preuves et des données afin d'identifier et d'évaluer les options politiques et de définir le champ d'application de la future directive
  - Appui de la commission sur les résultats pour élaborer la proposition de texte
- **Public cible de la consultation :**
  - Experts en données environnementales et géospatiales des États membres chargés de la mise en œuvre de la directive, les administrations publiques, la communauté des données ouvertes, les organisations sans but lucratif et les organisations à but lucratif de différents secteurs

LES RESULTATS DE CONSULTATION

- Nombre total d'avis valides reçus : 375
  - Dont 42 avis français (11.20%)
  - Dont 227 sur la partie dédiée à INPSIRE
- Avis provenant de différents types d'acteurs utilisant ou produisant des données environnementales et géolocalisées

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES PARTAGES PAR LA COMMISSION

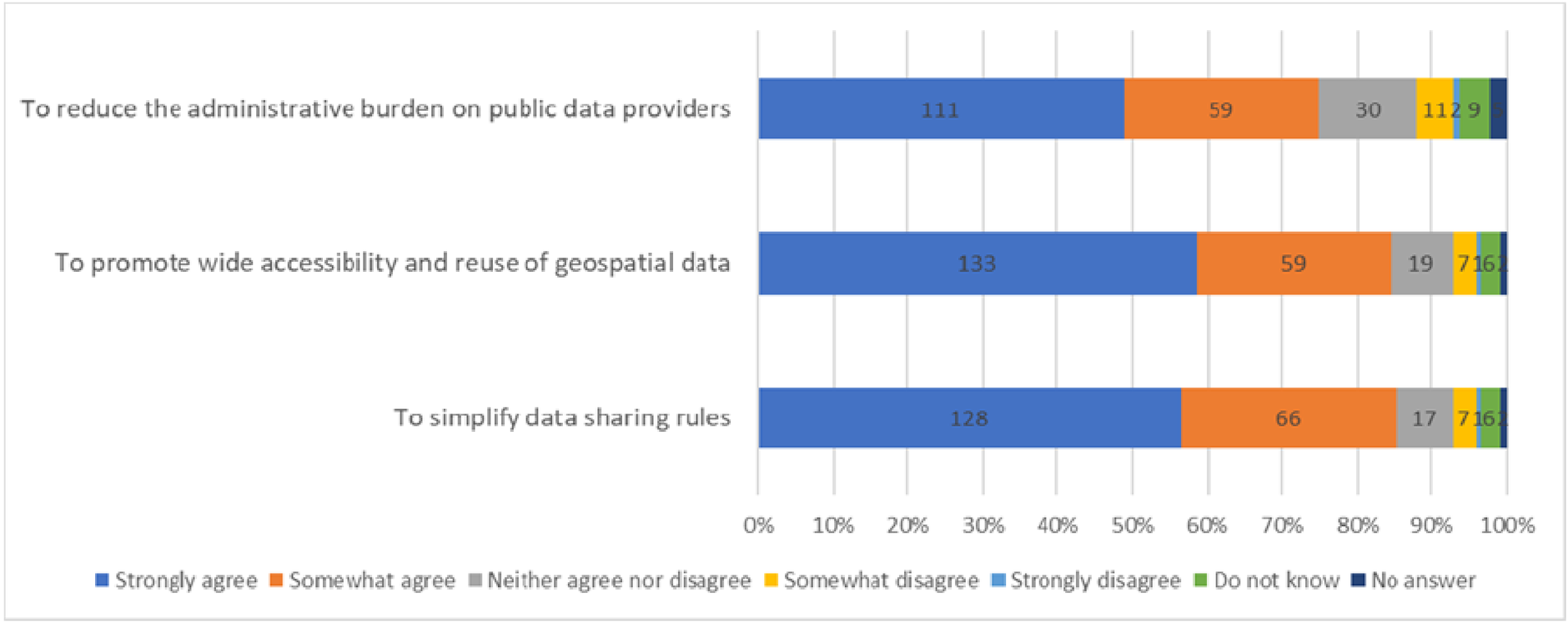

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES PARTAGES PAR LA COMMISSION

CNIG Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB Innovation - Écologie - Territoires

Support for the establishment of a common governance structure for data sharing that would integrate INSPIRE under horizontal legislation

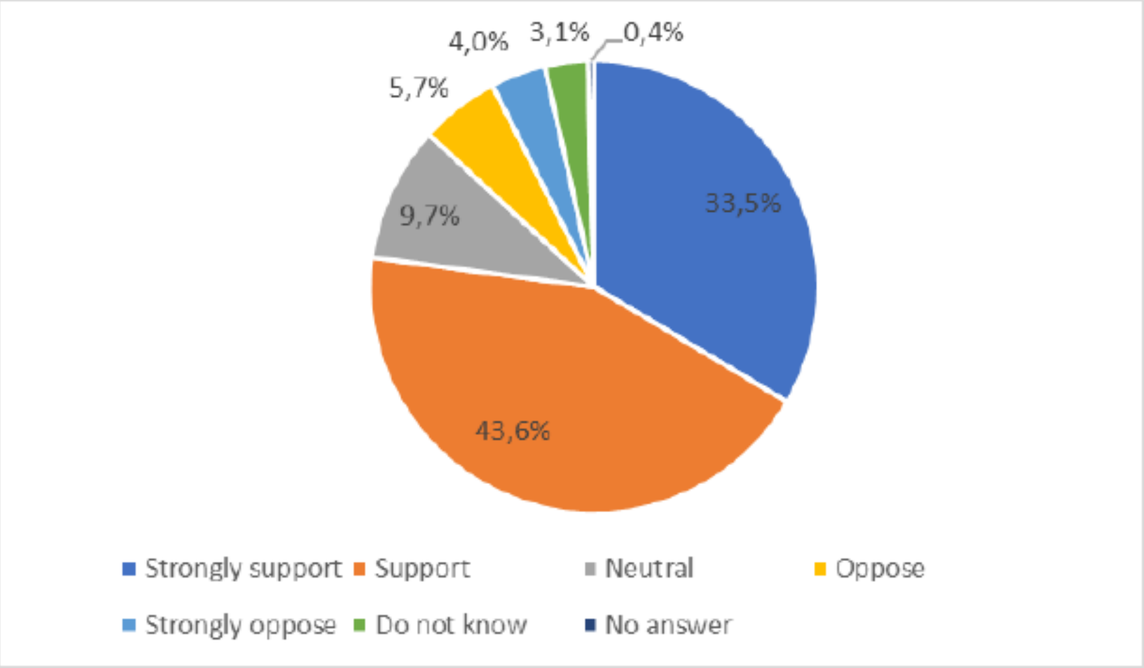

Benefit of involving data intermediaries in the creation of harmonised High-Value Datasets based on the data shared by public sector bodies

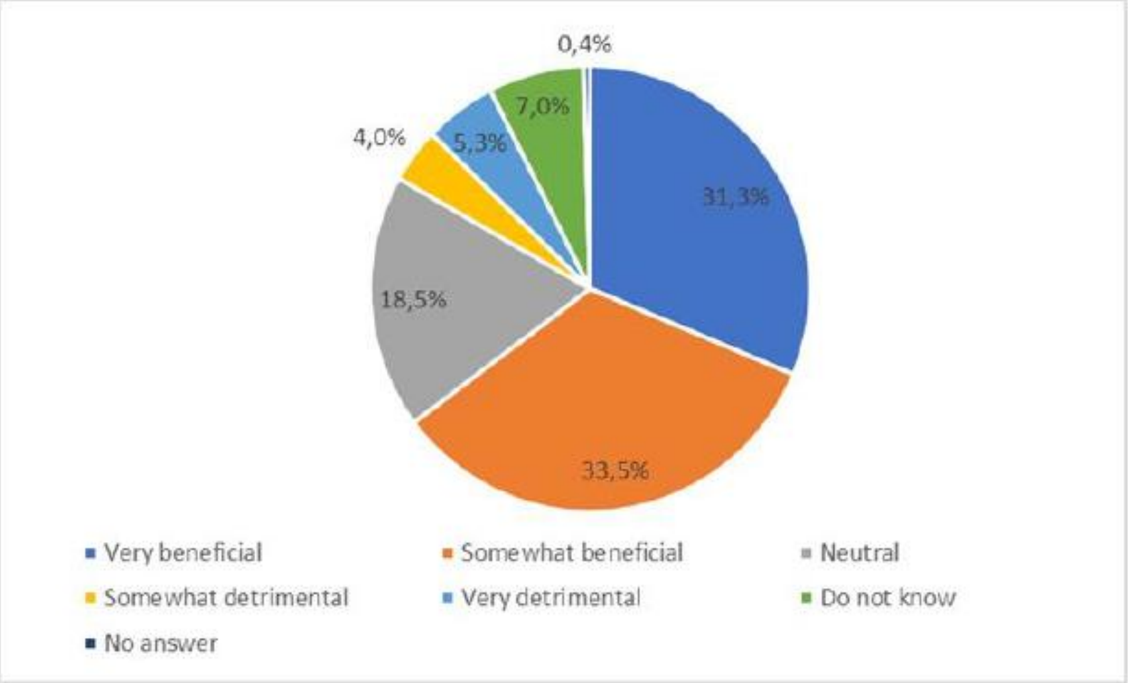

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES PARTAGES PAR LA COMMISSION

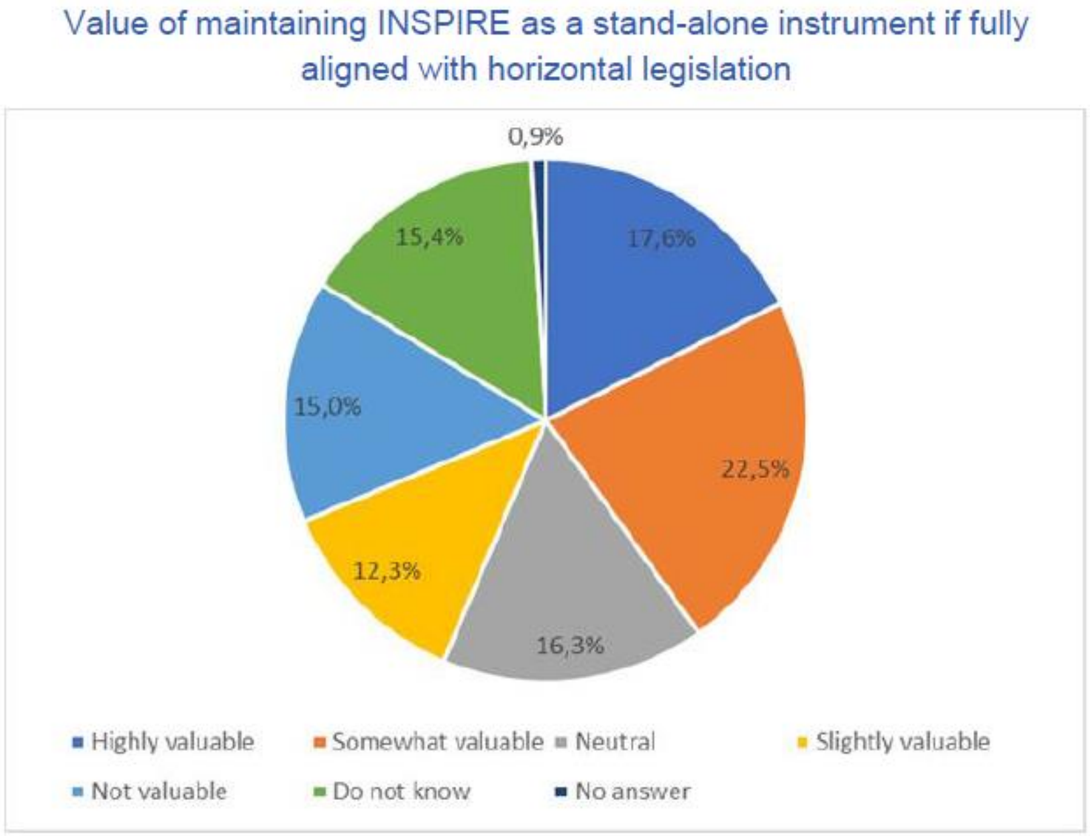

EN RESUME

- Les répondants soutiennent massivement l'idée de rendre les données environnementales plus accessibles, espérant que cela aura des effets bénéfiques sur la transparence, le suivi des politiques, l'innovation et les entreprises
- L'alignement d'INSPIRE sur la directive sur les données ouvertes afin de réduire la charge administrative et d'améliorer l'accessibilité bénéficie d'un large soutien
- Les avis sont partagés quant à la question de savoir si INSPIRE doit rester un instrument juridique autonome
- Les parties prenantes accueillent favorablement l'idée d'un portail ou d'un marché commun de données, y compris les données non ouvertes et celles générées par les citoyens

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national
de l'information
géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

3/ Les contributions françaises analysées par le ministère de la transition écologique

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national de l'information géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

CONTRIBUTIONS FRANCAISES PARTAGÉES AVEC LE CNIG

- Référentiel National des Bâtiments
- Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR)
- Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM)
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)
- Agence régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNia) - Mission régionale Information et Données Ouvertes en Bourgogne Franche-Comté (IDéO BFC)
- Forum des Marais Atlantiques
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- Agence de l'eau Loire-Bretagne (district hydrographique)
- Office Français de la Biodiversité
- Ville de Troyes
- DINUM
- CEREMA
- MINnD
- Conseil Départemental des Haut-de-Seine

CONTRIBUTIONS REÇUES

- **Utilités de la directive INSPIRE :**
  - Interopérabilité et harmonisation
  - Circulation transnationale des données
  - Mutualisation locale et circulation sécurisée
  - Facilitation des politiques environnementales
  - Spécificité autonome d'INSPIRE (si alignée sur l'open data) remise en cause

CONTRIBUTIONS REÇUES

- **Thèmes abordés :**
  - **Gouvernance commune INSPIRE et directive open data**
    - Une majorité soutient une gouvernance commune, à condition que les spécificités techniques d'INSPIRE soient prises en compte (ex. sous-comité INSPIRE proposé par l'IGN)
  - **Implication des intermédiaires de données**
    - Les structures locales ou régionales valorisent l'appui des CRIGE ou plateformes territoriales ; les structures nationales invoquent la souveraineté sur les données

CONTRIBUTIONS REÇUES

- **Thèmes abordés :**
  - **Nécessité de maintenir INSPIRE comme directive autonome**
    - Accord sur alignement INSPIRE avec d'autres textes UE mais certains plaident pour un maintien de coordination sectorielle sur la géo-information
  - **Plateforme unique européenne de données environnementales**
    - L'idée d'une plateforme est plébiscitée, mais la forme qu'elle prend (centralisée ou fédérée) dépend des sensibilités : acteurs nationaux préfèrent centraliser, locaux veulent conserver une autonomie technique.

CONTRIBUTIONS REÇUES

- **Thèmes abordés :**
  - **Interopérabilité via des standards ouverts**
    - INSPIRE a joué un rôle pionnier dans la mise en œuvre de ce cadre commun, cela doit être conservé et étendu aux autres directives. Renforcer et étendre l'usage des standards OGC
  - **Obligation de produire des données socles harmonisées**
    - Ce point est central pour renforcer l'agrégation et la réutilisation à l'échelle européenne. Peu d'autres structures s'expriment directement, mais ce sujet est essentiel dans la vision stratégique de la France

CONTRIBUTIONS REÇUES

- **Besoins identifiés et obstacles :**
  - Problèmes d'accessibilité :
    - Données incomplètes, non mises à jour, mal structurées, trop techniques
  - Fragmentation des sources :
    - Multiplicité des producteurs, absence d'harmonisation
  - Complexité d'INSPIRE :
    - Pour certains, sa complexité réside dans les modèles de données, non dans les règles de partage

4. Discussion

Thème 1 – Allègement, simplification ou maintien des obligations
Question principale : Que faudrait-il simplifier ou maintenir dans la directive actuelle ?

- Quelles obligations techniques ou juridiques vous semblent obsolètes ou trop lourdes ?
- Qu'est-ce qui fonctionne bien et qu'il faut préserver ?

Thème 2 – Interopérabilité, formats, infrastructures
Question principale : Quelles évolutions techniques seraient nécessaires ?

Faut-il intégrer de nouveaux formats ?
Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour publier ou utiliser les données INSPIRE ?

Thème 3 – Articulation avec les autres cadres (DGA, Open Data)

Question principale : Comment selon vous mieux articuler INSPIRE avec les autres cadres européens ?

- Quelles redondances ou incohérences avez-vous identifiées ?
- Y a-t-il un risque de doublon ou de surcharge ?
- Quelle particularité environnementale pour INSPIRE par rapport aux autres textes ?

PROPOSITIONS POUR LA SUITE

1/ Remplir le questionnaire en ligne pour compiler vos retours et pré-construire de façon exploratoire notre positionnement
2/ Poursuite des consultations pour collecter vos retours

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

CNIG
Conseil national
de l'information
géolocalisée

ECO LAB
Innovation - Écologie - Territoires

MERCI DE VOTRE ATTENTION